

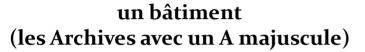
Les Archives départementales

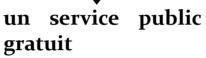
- 1 service par Département
- Collecter, Classer, Conserver, Communiquer
- Des projets éducatifs sur des thématiques diverses du Moyen-Age à nos jours et des réalisations possibles sous des formes variées

Découvrez les ressources éducatives en ligne des Archives de votre département !

Les archives, ce sont :







- des agents
- une salle de lecture
- un site internet



des documents de tout type :

- papiers,
- fichiers numériques,
- photos,
- vidéos









Quelles archives conservons-nous sur l'esclavage?

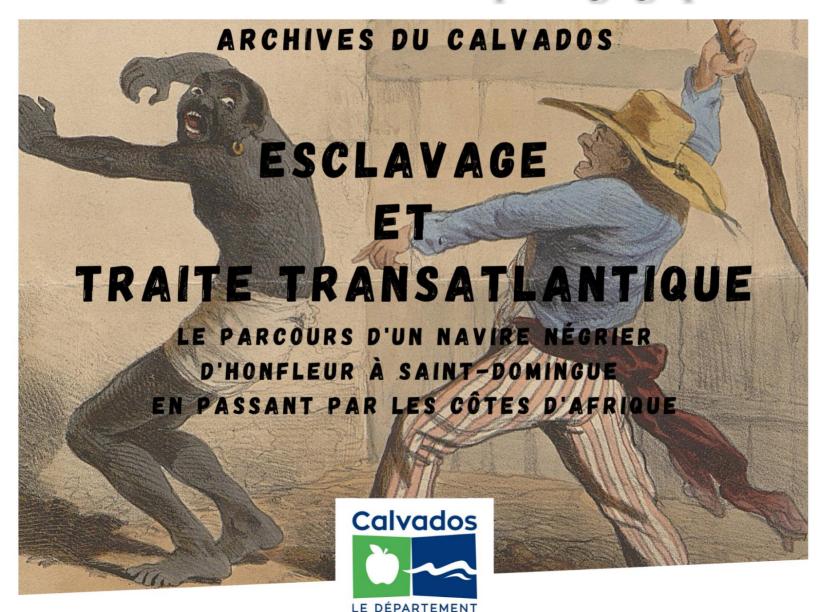
- Cela varie d'un service d'Archives départementales à l'autre :
 - Histoire du département et localisation
 - Conservation des archives anciennes ou non
 - ex : Calvados documents mis à l'abri pendant la 2^{nde} GM
 - => environ 58 kms linéaires conservés
 - Collecte d'archives privées et acquisition d'ouvrages de la bibliothèque des Archives
 - ex : Calvados achats liés à une exposition en 2007 sur l'esclavage

Pourquoi étudier l'esclavage avec les Archives départementales ?

- Initier à la recherche en histoire :
 - Comprendre l'importance des sources.
 - Apprendre à analyser des documents.
- Rendre le cours vivant et faciliter sa mémorisation par un moment marquant, le contact avec des documents originaux.
- Une porte d'entrée interdisciplinaire y compris pour des dispositifs d'EAC et d'EMI.
- Faire avancer notre connaissance des fonds
 - ex : Calvados réalisation d'un dossier pédagogique en 2021

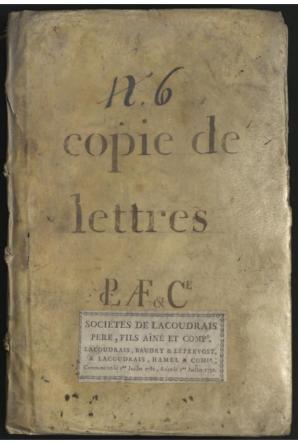
Comment étudier l'esclavage avec les Archives départementales ?

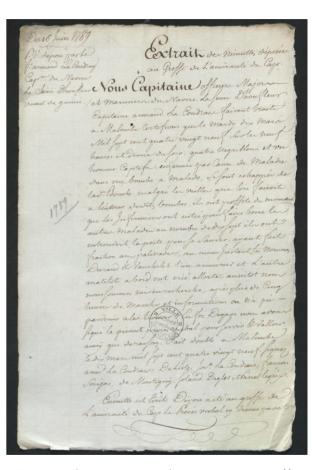
Un nouveau dossier pédagogique



Quelques sources mobilisées pour retracer le parcours du navire La Seine







Registre d'exploitation du navire "La Seine ... allant à Angole faire la traite des Noirs pour les porter à Saint-Domingue" (1788-1791), AD14, F/5851

Registre de copie de lettres envoyées par la Société Lacoudrais aux financeurs de l'expédition afin de les informer du déroulement des expéditions, AD14, 9E/12/11

Extrait des minutes déposées au greffe de l'amirauté du Cap par Armand Lacoudrais, capitaine du navire La Seine d'Honfleur venant de Guinée faisant le récit de la fuite d'esclaves pendant l'expédition, AD14, 2II/469

LE SORT DES CAPTIFS LORS DE LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE

Le navire La Seine quitte Malembe le 13 avril 1789. Après une escale sur l'île de la Tortue au Nord de Saint-Domingue, il arrive dans le port du Cap Français le 16 juin 1789. La durée de la traversée est donc d'environ 2 mois.

Document 16 : Thomas Clarkson, Le Cri des Africains contre les Européens leurs oppresseurs, ou coup d'oeil sur le commerce homicide appelé traite des Noirs, Paris, éd. L.-T. Cellot, 1822, AD14, BH/BR/21232, extraits du chapitre 4 :

« Des esclaves africains pendant leur passage aux colonies européennes. »

Continuons de les suivre; embarquons-nous avec eux sur l'Océan, et voyons ce qu'ils vont devenir sous leurs nouveaux maîtres. Tous les témoins interrogés par le parlement britannique se sont accordés à dire que, des qu'ils sont mis à bord des bâtimens que cet état dure pendant quelque temps, quelquefois même pendant tout le voyage, et qu'il ne doit être attribué qu'aux douloureuses pensées que fait naître dans leur esprit le regret de se voir arracher à leur patrie, à leur famille et à leurs amis. A leur arrivée à bord, les hommes sont enchaînés deux à deux, c'est-à-dire qu'on attache la jambe droite de l'un à la jambe gauche de l'autre; c'est dans cet état qu'on les renferme dans la prison qui leur est destinée; cette prison est la cale même du navire; quant aux femmes et aux enfans, on ne les enchaîne point, et on les place dans un endroit séparé des hommes.

Quand le temps est beau on leur permet de quitter leur prison pour venir respirer sur le pont un air plus frais et moins pestilentiel, ainsi que pour prendre leurs repas. A cet effet on les place deux à deux sur une longue fille, des deux côtés du navire; mais, pour empêcher qu'ils ne se jettent sur l'équipage ou qu'ils ne se précipitent à la mer, on fait passer dans les fers de chaque paire d'esclaves une longue chaîne dont les deux bouts sont attachés au pont. Quand le vaisseau est plein, la situation de ces infortunés est vraiment déplorable. Dans les navires les mieux réglés, un homme qui a atteint toute sa croissance ne peut disposer que de seize pouces anglais en largeur, deux pieds huit pouces en hauteur, et cinq pieds huit pouces en longueur. C'est moins d'espace qu'il

n'en occupera dans son cercueil. Et cependant il n'y a que peu de navires où l'on accorde tant d'espace! Il en est beaucoup où les esclaves ne peuvent se coucher que sur le côté; aucun où ils puissent se tenir debout. En outre, ils sont continuellement nus, et ils n'ont sous eux que les planches. Le mouvement du vaisseau leur cause souvent des sousfrances violentes, en ce qu'il occasione des écorchures aux parties saillantes de leurs corps, et est cause que leurs fers leur déchirent les jambes.

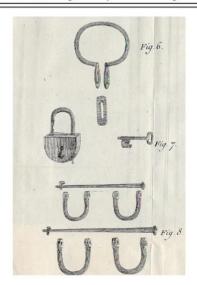
Document 18:

Illustration des fers servant à enchaîner les hommes deux par deux, Affaire de la Vigilante, bâtiment négrier de Nantes, 1823, AD14, BH/BR/21231

Document 17 : Extrait d'une facture d'achat de "vivres pour les négres" issue du livre du navire La Seine, 19 mai 1788, AD14, F/5851

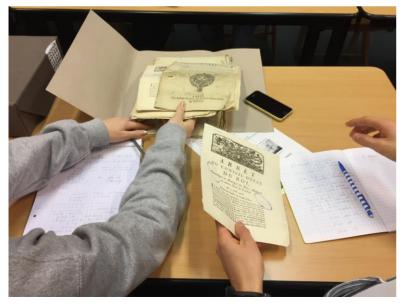
FÈVES
RIZ
BISCUITS
PETIT BOEUF
VIN
SEL
VINAIGRE
ELIXIR DE STOUGTON
TABAC DE CANTINE
PIPES

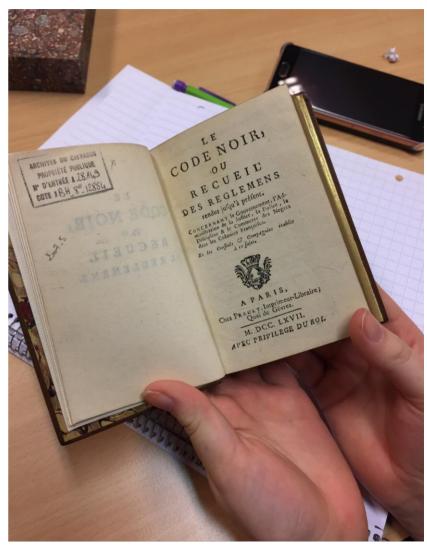
" 18.	Vivres Zour Lew Négrete	
118,	Millier De Sein mynnananannanannannanannannannannannannan	****
" 40"	Quintaux of ideath my name variance and and and and and and	
11 101	Darile petit & cuf.	e wa
11 1/1	Bail Vin rota De 72 Bouteiller January	
11 211	\$ 9 nd De Sel. semmananon nos con anno anno anni ano ano ano ano	
11 11,	(Viewond Vinging)	
1 21	Caisses Cliain De Stourton	
1.416	Detabar De Cantine Innumeronum pour annum na annum na annum	**
1200,	руры Дана паненована пинана подавания при вода подавания	20 44 4



... des ateliers sur documents originaux







Le Code Noir, éd. Prault imprimeur-libraire, 1767, AD14, BH/8/12854

Comment un atelier se déroule-t-il?

• En amont de la séance :

- Donner aux élèves les clés de compréhension des archives qu'ils vont devoir analyser.
- Organiser la séance et la venue avec les Archives départementales

Travailler sur l'esclavage avec les Archives du Calvados

- Nous contacter en précisant que la demande concerne le service éducatif : https://archives.calvados.fr/page/contacter-les-archives
- Ateliers gratuits, sur réservation
- Dispositif Collège aux Archives du Département du Calvados pour le financement du transport
- Prévoir une demi-journée sur place
 - Organisation actuelle liée à la crise sanitaire
 - Un groupe visite les Archives pendant 1h 15 à 1h 30 environ.
 - Un groupe effectue un atelier sur l'esclavage et la traite transatlantique pendant 1h 15 à 1h 30 environ.

Comment un atelier se déroule-t-il?

- Lors de l'atelier aux Archives :
 - Donner le temps aux élèves de découvrir en autonomie les documents originaux devant leurs yeux.
 - Travailler en binômes ou par petits groupes.
 - Proposer des documents pour accompagner leur réflexion et contextualiser :
 - Feuille de prise de notes
 - Chronologie
 - Carte
 - Transcription

- Mettre en commun
 - Donner la parole aux élèves pour qu'ils présentent à leurs camarades les archives qu'ils ont eu à analyser.
 - Insister sur l'importance de l'analyse et de la contextualisation des documents :
 - Qui est l'auteur du document ?
 - De quand date le document ?

Après la séance :

- Importance de la reprise en classe

Encrage[s]

« Je (ne) suis (pas) esclave, dire l'esclavage à la première personne » à partir de documents des Archives du Calvados.







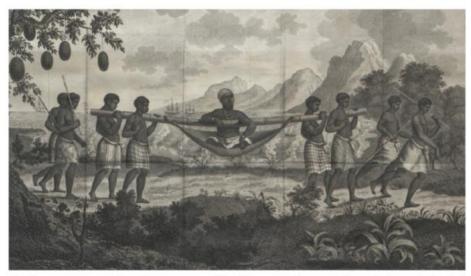




Utiliser le dossier pédagogique et les archives qu'il contient.

Les informations sur les modalités de la traite réalisée par le capitaine Lacoudrais à Malembe peuvent être rapprochées de la description faite par le capitaine négrier Louis Ohier de Grandpré dans son Voyage à la côte occidentale d'Afrique fait dans les années 1786 et 1787 (AD14, BH/8/12859). Dans cet ouvrage l'auteur décrit et dessine la traite des Noirs à Malembe.

Document 11 : Tati, surnommé Despont, courtier de Malembe, venant de sa petite terre en hamac, AD14, BH/8/12859/1



Cet homme transporté en hamac est un des riches courtiers avec lesquels le capitaine doit négocier l'achat des captifs. Nous pouvons mesurer la richesse qu'il retire de son rôle de courtier à sa parure de bijoux, à la peau de chat qu'il porte sur son pagne et à son bonnet qui le distingue des autres personnages. Au loin nous pouvons apercevoir deux navires au mouillage dans la rade de Malembe.



Pour une description plus développée de ces documents, découvrez le dossier réalisé par le site histoire-image.org

Document 12 : Quibanga et intérieur d'un comptoir européen sur la côte d'Angola en Afrique, AD14, BH/8/12859/1



Nous avons vu que le capitaine possède un comptoir temporaire, à terre, pour la durée de la traite. Ce dessin d'un quibanga, nous permet de visualiser cet édifice. Il s'agit d'une grande case de paille construite sur des poteaux, en hauteur afin d'échapper à la poussière. Cette habitation sert d'abri contre le soleil et la pluie. Elle peut être entourée de plusieurs cases : case des marchandises, case des malades (également appelée bombe des malades), case du chirurgien, prison,... elle est le lieu de vie du capitaine pendant toute la durée de son séjour et le lieu où il négocie avec les courtiers. Les captifs ne passent en général qu'une seule nuit au comptoir. Ils sont ensuite emmenés à bord du navire.

BILAN

Raconte le déroulement de la traite négrière à Malembe du point de vue du capitaine. Durée, rôle du capitaine, modalités : marchandises échangées, nombre de captifs traités, rôle des courtiers, comptoir temporaire,...



ÊTRE RÉDUIT EN ESCLAVAGE

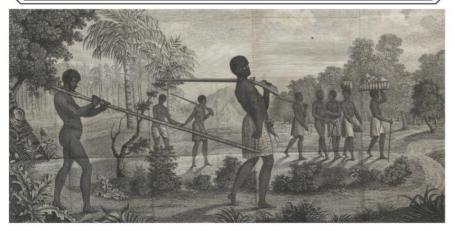
LA VISITE DU CHIRURGIEN : COMMENT L'ESCLAVE EST-IL DÉSHUMANISÉ ?

Document 14 : Avant d'être acheté un captif doit subir une visite réalisée par un chirurgien, membre de l'équipage. Voici le récit de Louis Ohier de Grandpré, dans son Voyage à la côte occidentale d'Afrique fait dans les années 1786 et 1787, éd. Dentu, Paris, 1801, AD14, BH/8/12859/2

LA CAPTURE ET LA MARCHE VERS LA CÔTE

Les individus réduits en esclavage ont été capturés dans les régions voisines des royaumes du Congo, à l'intérieur des terres, par des marchands d'esclaves africains. A partir de ce moment, les captifs sont considérés comme esclaves.

Document 13 : "Noir au bois Mayombe", dans Louis Ohier de Grandpré, Voyage à la côte occidentale d'Afrique fait dans les années 1786 et 1787, éd. Dentu, Paris, 1801, AD14, BH/8/12859/2



Nous voyons ici des marchands et des courtiers conduire des captifs au capitaine négrier. Les plus dociles sont attachés par une ficelle mais l'homme au 1er plan a le cou maintenu par une fourche de bois. La fourche est percée de deux trous reliés par une cheville de fer qui repose sur la nuque du captif. Tenu ainsi il ne peut opposer la moindre résistance. Il faut qu'il se laisse conduire. On appelle cette fourche « bois Mayombe ». Dans cette représentation le paysage adouci la réalité.

Aussitôt qu'un esclave est présenté au capitaine, le chirurgien, en sa présence, procède à la visite; jamais un maquignon ne détailla plus un cheval; les yeux, les dents, les mains, les jambes, les articulations, etc. rien n'échappe à l'examen. Il est vrai que la

FUIR ET RÉSISTER

Document 15 : Les captifs sont rapidement embarqués à bord du navire. Il arrive que les malades restent dans une case du comptoir appelée « Bombe des malades ». La bombe est également le nom que l'on donne à la prison. Lors de l'expédition de traite du capitaine Lacoudrais 7 captifs parviennent à s'enfuir de la « bombe des malades », voici un récit de fuite AD14, 2II/469

[...] le douze décembre 1788 sur les neuf heures du soir M. Roland, premier chirurgien, aurait été averti qu'il venait de mourir dans la bombe aux malades un otage fils de terre. Aussitôt il s'y serait rendu avec les novices Deslongchamps, Dubocq et Gosselin tous les trois novices du bord et descendus à terre pour servir d'infirmiers aux malades. Au moment où ils ont porté le cadavre pour l'ensevelir, un homme et un négrillon, captifs malades dans la bombe ont profité de l'instant que les blancs étaient occupés pour s'échapper de ladite bombe. Ils ont fait une ouverture dans la palissade pour se sauver. Au même instant des blancs s'étant aperçu qu'il manquait deux captifs ont crié de suite l'alerte, le capitaine s'étant trouvé averti par ces cris, rentrant à son comptoir aurait de suite mis tous ses blancs et serviteurs noirs sur pied pour faire en sorte de trouver les fuyards, ce qu'ils n'ont pu faire après plus de six heures de marche.

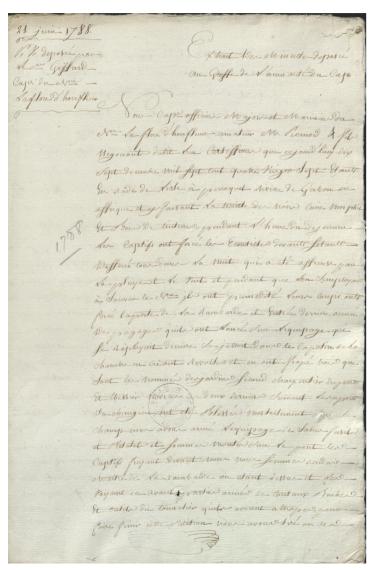
BILAN

Raconte le déroulement de la traite du point de vue des captifs (capture puis trajet vers la côte, arrivée au comptoir du capitaine : visite du chirurgien, emprisonnement, fuite éventuelle...)

Renverser le point de vue des archives qui sont parvenues jusqu'à nous ...

Un récit de révolte à bord d'un navire

Le récit est écrit par "les Blancs". On peut imaginer qu'au contraire les révoltés racontent comment ils se sont organisés ...



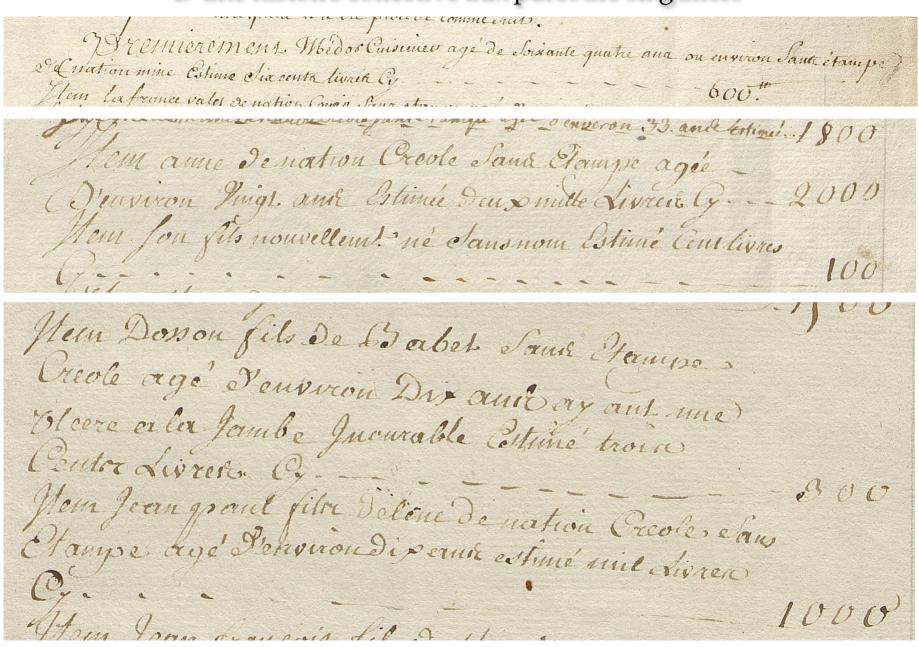
- « [...] pendant l'heure du déjeuner les captifs ont forcé les écoutilles devant s'étant déferrés tous dans la nuit qui a été affreuse par la pluie et le vent et pendant que l'on s'employait à sauver le navire ils ont prémédité leurs coups ont forcé la porte de la rambarde [...]
- [...] Sur le champ nous avons armé l'équipage de sabres, fusils et pistolets et sommes montés sur le pont, les captifs fuyant devant nous pour fermer et se rendre maître de la rambarde ou étant dessus et les voyant en avant parties armés de couteaux (...) et outils du tonnelier qu'ils avaient attrapés. Pour faire finir cette sédition nous avons tiré un des canons de notre rambarde qui en a frappé deux dont un debout devant, en est tombé à la mer et a coulé de suite et l'autre une balle lui a passé dans la cuisse, un 3^e a eu le bras écorché, sur le champ tous les captifs se sont jetés le long du bord [...]
- [...] pour connaître les chefs de la révolte nous avons fait donner cinquante coups de fouet à ceux qui nous ont paru les plus coupables. Le tout paraissant apaisé nous les avons comptés exactement plusieurs fois et avons trouvé qu'il ne nous manquait qu'un très bel homme [...] »

D'une histoire collective aux parcours singuliers

Danie include concentration in Pancouro on Ounce
Of
from or elenation freole dand ctaruse and autiman
Yough and Estine dux mille deux conta livrer (? 2200
- Hun lever de la la Conta livrite Co - 2200
Juigt doux aut ayan des Slais nouveller a me Jambe 1600
Estime Seire Contr line & O nouveller a une Jambe 1600
11 a Comment of the c
Hem Jean louir de nation Criole etampe 'Suborg.
Constallancian - 1 Deministration of the
ruille listet 12 - 2000
mille liver (9-
1. Linguel les neoriesser 9.
It at a back of
Hom Caba Ouvle de la jamaique Sant étampe agrè d'
Last rul Cotion Diversificate
Senviron Frente auk Estime Dix neufcentis Livreal 1-900
Hem grerning Do nation strankoveta
Item premine De nation Mainte étampe effacées agrée d'environ Soisante and Extince estimée Eing.
agel d'environ doisante ame Extime esturée lina.
Cours livrer G SOO
frem Grande shardotte De nation Taban Hampe effacée.
Mem Grande Charlotte de nation Jaban Sampe effacée. Orge: Pensvion quarante Congana, astmatique Estimée.
ment Centre Livrers (2)
57405
U 1 4

« Estimation de tous les nègres, négresses, négrillons et négrittes dépendant de laditte succession » du sieur De La Mare Dubocq, colon à saint Domingue, 17 août 1768, AD14, 2II/449

D'une histoire collective aux parcours singuliers

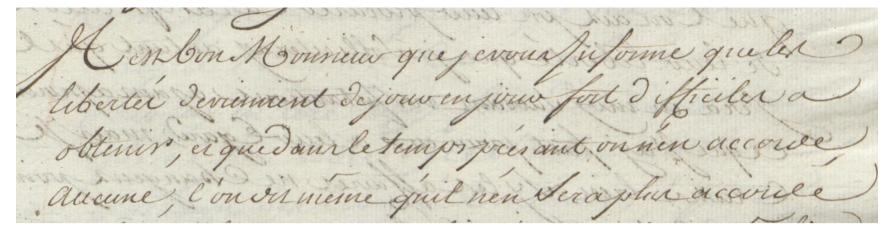


« Estimation de tous les nègres, négresses, négrillons et négrittes dépendant de laditte succession » du sieur De La Mare Dubocq, colon à saint Domingue, 17 août 1768, AD14, 2II/449

Pierrot, Catin, Ursule, Louison... l'attente de l'affranchissement

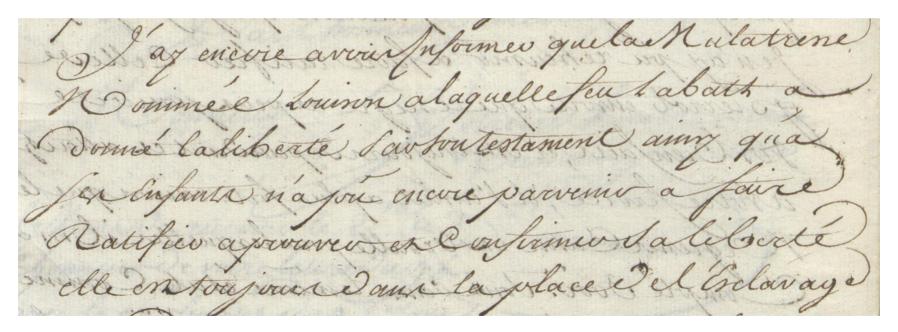
L'éluir bien charme que rous aprouver la Vante ay fact apierrot der negrener & atin en Visule prisee 3000. quil ma paye, comme fen ay Down incoce pre obtenir de MM. le generales Mani and laratification de la liberte, Jenepus un paneola l'aute de ces deux negrenes, Jevous Every oblige Mounieur d'Mouve yer la liberte and etter Megrener sour que je pune le clu emelire ce negre m'ajoin pued vous enéfaire la Demande, cella lux etant egal esnele ayour achetteer que pour les remoire libres Cella leur procurera prav centroy en lear trangulite

« Je suis bien charmé que vous approuviez la vente que j'ai faite à Pierrot des esclaves Catin et Ursule pour le prix de 3000 livres qu'il m'a payé. Comme je n'ai point encore pu obtenir de M. M. le général et intendant la ratification de sa liberté je ne puis lui passer la vente de ces deux négresses. Je vous serai obligé Monsieur de m'envoyer la liberté desdites négresses pour que je puisse les lui remettre, ce nègre m'ayant prié de vous en faire la demande, cela lui étant égal et ne les ayant acheté que pour les rendre libres. Cela leur procurera par ce moyen leur tranquillité car ils me paraissent forts inquiets [...] »



13 mars 1769

« Il est bon monsieur que je vous informe que les libertés deviennent de plus en plus difficiles à obtenir, et que dans le tems présent on n'en accorde aucune, l'on dit même qu'il n'en sera plus accordée [...] »



« J'ai encore à vous informer que la mulâtresse nominée Louison à laquelle feu Labath a donné la liberté par son testament ainsi qu'à ses enfants n'a pu encore parvenir à faire ratifier, à prouver et confirmer sa liberté, elle est toujours dans la place de l'esclavage [...] »

Blance; J'aj reserve la portione terre qui lux acte lequee pour lux en ctre fait I diviance aumitot quelle ciron libre, elle resteen demeure demin avec le enfante J'az encore reserve Le Megre enla négrene que feu labanlus alegree Mommer Catin er Camouren Souvley in etre auny fait deliviousce aunitot quelle pralibre, I pledisteme actuel a l'ocasion derliberter Continue, ily a aparance quelle ny Sor Cofant Noblind war parlew liberte, a que Consequenment elle Repoura famair jour du benefice des leg of que lux our été faits fervus pue Momieur deme marquer vor Jutanswin tant al en égan qualocationne Dierros ende der Deux Megrener Je Suit dotout Mon Como one her humble the Mouniew obcinant Servileur wind communay

« [...] Dans la vente que j'ai faite de l'habitation du Fonds Des Blancs, j'ai réservé la portion de terre qui lui a été léguée pour lui en être fait délivrance ausitôt qu'elle seroit libre, elle reste et demeure dessus avec ses enfants. J'ai encore réservé le nègre et la négresse que feu Labath lui a légué nommé Catin et Lamoureux pour lui en être aussitôt fait délivrance aussitôt qu'elle sera libre. Si le système actuel à l'occasion des libertés Continue il y a apparence qu'elle ni ses enfants n'obtiendront pas leur liberté et que conséquemment elle ne pourra jamais jouir du bénéfice des legs qui lui ont été faits. Je vous prie Monsieur de me marquer vo intentions tant à leur égard qu'à l'occasion de Pierrot et des deux Négresses. [...] »

Geneviève

Mil Bertre a Nipped ce 29. aoust 1789 / a harflew } Madame nesmon ne norrison Jay orien recentile Deux hetbrek que Vouch aver Ven La Complaisance dimecrire, Lune En Date. Du S. Juin Je & Lautre du g dumine moit; par der quelles Japprend votre heureuse arriver En France dont fai ête brek Enchante, & amis que de Votre sante qui semaintien dans Les meillow Etal; Vous nederer quen Esperes La a continuation Vivante aujourdhy) dand Volve Climate natal, vous me marquer arow Sixe Potre Residence a harflew ayarow afferme me velle maison & In magnifique farom, Japprouse a let Good Potre Choix & Notre gout, Je Seray Conjour State Dayrendre que Nous Soyer Saliffaite & Contente; Dank La Luture quefai più delos Lettret Jyay)~ Cherche der Mouvelle de Mos Entante Jenay par ento Consolation de Vous En Entendre Seulement parles. Joi oren Sun den etre inquel nazante par Siene ? Ab vadene repone a maketire du 3 monto; flyaron Done que Nous Nout ête plutoto attache apenses a sout It a Gennevieve; qua dinterest que Noute devier prendre

« Vous vous êtes plutôt attaché à penser à vous et à Geneviève, qu'à l'intérêt que vous deviez prendre [à nos enfants]. »

a Lux; apret 80 g and Dalsance, Willow cepar de premier Som diene some more; de charge Bure papant aboutew Danonew a car Surante dud. dien; de Son_ heureuse arriver it awroited desuite Tole dans der Wrate pow Endonne de Mouvelle a sempere, fite Your Saits atte observation, next elle par Juste & Dien naturelle; il out appier dactorte mulusie que fai louver, Your da Nover Conqueliser Suo ma Sante, convener Done de Boune toy que aqui descriot sow être Lepland chev, a meritio de plu Notre atention est Souvent ce qui vous occupe demonir; paper moz ce reproches. il est deffet dematendrene pour mer intant le de ma Sensibilità dans Lindifference que Voud dementrie pour lux, JeNouse prie avant Potre Depart duport au prime de Rendre all Lion Lajustice quil moulle Xerepaper Seponge Sur lout Pos preguyer a don Good Ma Saleffaction fora Complette fi Jedaprende paw Lux; Quel mortification pour des petito lindante dans Vice Communante de Sarow Lew Grand mere paper a & Lieux Ilese qui ne Dayne par Seulment fen informe; Darlond maintenant Duchapitre de La Negrepe Genneview qui on our verive auport aupenie arout Leg Courant, & don't Jekent In recesow Lu Nouvalle,

Leveleumpense que Nour duyaver promise ~

En Selon may dun piece doit au Dessurede Son

ese Son merite; fi elle Vour adonne de Soin dans da Craversie; du navoit de Embarques qua al Effet; et En_ Ceta; Me na remple que de Devoire; vous ignour fano Donte quit est desperiance Comico, queptet on Comble ele ween claits and Spean de Gent; mound its Sout recommendant Exter it Sout myrate fen appluseurs Counte Notament ceard who someyou don't Je vour ay libutenies; ainsi Jenepuis (Done absolument Consentio abailatification que Was Deduce, Je Svay Conjourn a Souch obliges dans Por Demander; mais a quand ofte me paroitrona Dissounable; Ponde naves pas Voule daire attention que be horifice de havalen es com - nagresse; Legria dehadeace & cetuy de son affronchisement Seleveroit aplus de Sia Mille Sirver, art Free Somme Consequentle; quil dera veauvry mine deplane a quel guns De nos Oceaniurs; que y que voute ayen public a loute La levre que pe namon point apageo; Pout & bute La G. qui Vout Environnoit aven on devone de mon Coffre Soit it Host Consequent Supayer & Nom autrement; For Nepower your nos Engagement any appreness a quand Repeat quand outoit; Donnes deliberte ~ autrement Let orequierer yelomeround opposition, Deplut nour arous der la Vanto, Grande & petito; -Consindroit il de Savriffico aufsi degerement dever ~ interest; neroyant par Jour Dorcuper ata Regress adhabitation fai lour asplototies de ha doices au port au Prince aquelyen Dame aqui Satalento

« Parlons maintenant de la négresse Geneviève qui est bien arrivée à Port au Prince avant le 9 courant et dont je viens de recevoir des nouvelles. La récompense que vous lui avez promise est selon moi d'un prix fort au dessus de son mérite. »

eseSon merite; fi elle Voutradonne de Some dans La Craversee; elle Navoit été ambarquée qua Cel Effet; et En Cela; elle na remple que dei Devour, Pour ignover fans Doute quil est deaperiance Comini, queplut on Comble est Oven Sait Cette Especiel de Gente; moin il Sout reconnormant; a place it Sout ingrate Jenay pluseure Exemple Notement ceaedul saugue dont Je vous ay Entretenie; ainsi Jenepuis Done absolument Consentio abackatification que Nous Descree; Je Seray Conjourn a Nouch obliges dans dos Demander; mair a quand elle me parcibronia Raisonnable; Pour naver pas Vivilu Saire attention que se Cavifice de havaleur de Cette - negresse; Legrise de La daxe & celuy de son affranchisement. Seleveroit apluir de Six Mille Kirreir; Cest vine Somme Consequente; quil sera oreamony mience deplan aquel guns de Mos Oceanewer; quoy que route ayer public a Coute La Cerre que je namoir point apayer; Pouts & toute La G. gui Vouer Environnoit avez Pu de Cond de mon Coffre Soct il Stort Consequent Enpaper & Nom autrement; Vous Nepouver syrvee nos Engagement amon apprener ~ quand Repeat quand ou Doit; Donnes de Liberte autrement Led oceaniered yetomerorant opposition; Depluie nomarous der luvant, Grand, & petito; Consiendroit il de Sacriffier aufsi degerement deure interest; neroyant per Jour Doscuper Cette Negrene à Shabilation fai lout aus brottier de La Avier au port autrinee aquelyun Dame agui Sertalento

« Si elle vous a donné des soins dans la traversée, elle n'avait été embarquée qu'à cet effet, et en cela elle n'a remplie que son devoir; vous ignorez sans doute qu'il est d'expérience connue que plus on comble de bienfaits cette espèce de gens moins ils sont reconnaissants et plus ils sont ingrats [...] Ainsi, je ne puis donc absolument consentir à la ratification que vous désirez [...] vous n'avez pas voulu faire attention que les sacrifices de la vente de cette négresse, le prix de la taxe et celui de son affranchissement se lèveraient à plus de six milles livres. C'est une somme conséquente qu'il sera beaucoup mieux de placer à quelqu'un de nos créanciers [...] Ne voyant pas jours d'occuper cette négresse à l'habitation, j'ai écrit à Monsieur Trottier de la louer au Port au Prince à quelque dame à qui ses talents peuvent être nécessaires en coutures et brodures. »

La pluralité des documents conservés aux Archives permet d'appréhender le vécu des personnes réduites en esclavage

• • •

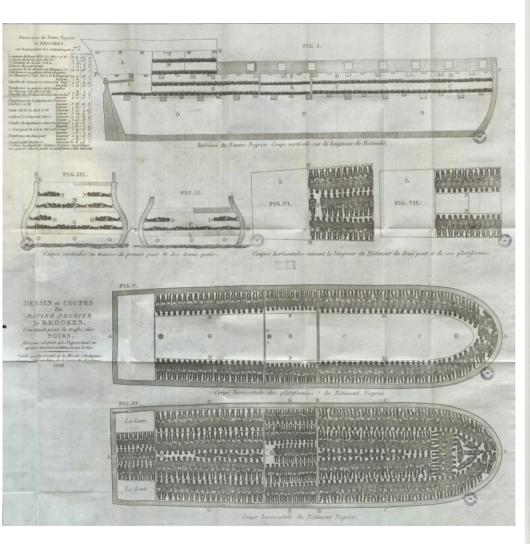


Planche de CLARKSON T., Le Cri des Africains contre les Européens leurs opresseurs, ou coup d'oeil sur le commerce homicide appelé traite des Noirs, éd. L.-T. Cellot, 1822, 56 p., AD14, BH/BR/21232



Page du journal de bord du navire négrier La Mine signalant 3 décès d'esclaves, 1784, AD14, F/6120



Planches de LABAT J.-B., Nouveau voyage aux isles de l'Amerique, éd. Guillaume Cavelier fils, 1742, 7 vol., AD14, BH/8/12857



Sceau et emblème du mouvement abolitionniste français réalisé en 1788 à partir du sceau de la société Abolitionniste de Londres. D'après Dorigny M. et Gainot B., La Société Des Amis des Noirs, 1788-1799, UNESCO, 1998, AD14, BH/8/12842



Département du Calvados BP 20 520 - 14035 Caen Cedex 1

Autres documents autour de l'esclavage conservés aux Archives du Calvados



Registre d'exploitation du navire "La Seine ... allant à Angole faire la traite des Noirs pour les porter à Saint-Domingue" (1788-1791), AD14, F/5851

ableau Several de la Braine des noisce Saire à Moulimbe Coste Os Ongole, La Mamand acondraid Capitaine Que arive a Seine Shonflew Osmateurs & Deportairece M. M. Sacondrais Pere Aus aine & Compagnie Du dis Lieu . O Togged To 100. - . 1800. - . 9600. 100. - 400. 400. 20. 100. 450. 200. 500. 500. 500. 500. 600. 600. 600. . 100. 042. . . 74. . . . 17. 12. 2. 50. 6. . 12282 farmed familione & Sampling par achan de Dimon . . 3. . 3. son congress 330 A10, 400 Sed 100A 200,150, cos. 200. 200. 100. 205. 574. 212, 733 1008. 100. · , 1800. · . 9600 100. · 100, 100, 200, 100, 400, 200, 100, 400, 200, 600, 600. · , 400, 342. · , 74. 24. 5. 17. 12. 2. 50. 6. 1. 11222 Changes and Le Cap" Team Contra 16 Capacifs. 0870000 500 500 A0 7 558, 088, 1290 0 70, 150, 048, 285, 264, 400, 400, 000, 000, 084, 212, 080, 1188. Danie Diverses Metro Changers Contro Vantes Cy Caster Senter Sed san & da Cape des manteness. . . otal was parashare alchemed of Groupels mantrain and lessed) - . - . 257.0078.200.550.007.550.080.1200.070.150.018. 285. 264. 100. 100. 2070.865. 212. 989.1188. 200. 11. 2020. 27. 16560, 120 100. 515, 550, 200 100 1000 200 1100 500 600 160 1707 - 200 001 - 72. 29. 5. 21. 12. 2. 30 6. A 66902 mplai com doi Careft 210 57, 100 47, 400, 76, 257, 200, 47, 451, 510, 810, 240, 074, 17, 250, 103, 111, 20, , 1638, 468, 78, 366, 217, 16 720 117 02 40, 00 154 25- 14 110, A- 29, 70. 57. 06. 756, 94. 21. 262, 018. 10. 20. 10. 225. 11. 986. 18. 100, 28. 72. 58. · · · · · 110. · 107.019. 7. 12. 11. 7. 11. 20. 5. 21. 2. 2. 50. · 1. 00012. Care, Pour & Consomme Luploi Vincial Towday da desine? \$8. 67. 100. A7. A32.827.350.400,510, A38.050, 382,1833,008. 140,080. 260. 264. 100. 01. 2072 800. 212, 980. 1188. 45. 11. 2330. 27.16560.120. 100. 400. 550 310. 100. 1005 300.1100. 600. 600. 260. 740. 1125/128/ 105. 540. 21. 12. 71. 20. 5. 21. 12. 2. 50. . Marchandises A. Ramow. Lote Lord De majoritore para late & Changes of Comercia Mountaines 200. 11. 2320. 27.16560. 120, 100, 515, 550, 213, 100, 100, 300, 100, 500, 600, 200, 700, 112, 125, A30, 322, 21. 12. 72. 20. 5. 21. 12. 2. 50 6. A. 15302. Deflerior den see Changes over Spice & Similar 200. 11, 2320, 27, 16560, 120, 180, 515, 550, 200, 103, 103, 103, 1106, 800, 260, 740, 747, . 309, 342, 21, 12, 74, 20, . 11. 17. 17. 2. 2. 6. 2. 12. 2. 16. . . . 2. 6. . . . The State of State of the State 200. 44. 2320. 27, 16560, 120, 100, 515, 550, 200, 100, 100, 100, 100, 100, 600, 260, 700, 707, . 000, 002, 24, 12, 74, 20, Cotalones soma Traine.... 7. A. 124. SA. 2. 200. 8A. 201 66 50 40 050 55 0512 242 401 455 512 556, 1100, 041, 120, 277 370, 244. 93. 96. 234. 790. 210, 699, 1104. de torico la fation Similio de supplient por cubate de Discore " " " " " 106, 10, 2087. 27, 10, 606, 116, 81, 456, 476, 182, 100, 1008, 000, 110, 800, 200, 200, 200, 200, 20, 11, 70, 26, 5, 10, 11, 2, 50, 6, 4, 65,000 - 800 3000 2304 300 400, 400, 400, 504, 1001, 200, 1501, 300, 200, 200, 100, 100, 200, 574, 212, 733, 1008. 100. - 1500. . 0 600, 100. - 600, 400. 20, 100. 402, 24, 80, 80, 60, 26, 60, 600 - 400, 001. - 74. 24. 5. 17. 12. 2. 50. 6. 1.12884. Officence danstes Changes lar 013 M. archandites . " 35, 101, 190, 61, 55, 103, 81, 183, 1A1, 30, 23, 79, AA. no tract me de atrafice and Soutes dipos de traine C 168 Ruch 7. 1. 151. 216. 2. JA. ac. Le Desend Tableau-Sous La create oury Juin 1989 Joins à La Lattre ou Vin Capitaine Bathe Du Cap Le 38 0 "

Ceine D'Sonflew S, Senle & 315. Celas de Moirs Compresance La Cargaison du Navia Armand \ acondraice Venant or Malimbe Cote Congole Cutré au Tuin 1789 ... (C) chetour Ce D 1 oma ses 100 10200. 2. lownie Cautional Par Goutoon & Compt. 3. le Son Bul Coutionne far Son Pose 13500. A. Louis Charles n. S. Com Par Ca Sandle 2700. 5. Sidier au Poor margos. 8. Fin Olinda m. S. & mouches & Co 6800. 40800. o. Soudenne Mes four Cte W Noisel 2600 10. Tenty & v. Chison an Post de Vaix A 800. 15. Milly & Cagnon 6000. 16,200. 18. J. marchand an Por Margon A800. 13 Dubourg fierer 6600 18600. 11. Pasand an 2" Dauphin 18000 16. Shon Ganiser 1000 19. Q. Besard au Dondon 18. Chartin a Na Hande Riviere 10. J. Chansse Sie solur a Plaisance 20 Varsonn 1600. 18400. 29. Pengue Salanne a Sa Karmelase 23. A. Magens'a Conacol & Pantier M. S. maion en Ville 24. Worlock 1100. 21600. 600 25. Scattelin KC 26. Palmon Romanes & Que 9000 2% Le Monjer à La Trande ravine du Simble & Bane Co Vine. 28. Darifourgues au pors margon 30 A Jusiner 31 Compain & Baile 32. D'aune à Maisance 34 J. Rlombard to They & Comp 6000. 36. Lessier à la France Alwines 37 Wiel avoias en ville 34. Chemens Soyawa an l'Engoniding 39. Coulon accente par y hilland Torbier & C. 8600. 8600. 9.680 5300. 1600. Vente à Stemare Laumis & Roux & Comp. 660 3850 30600. Dame Barbaroux 13200 2A00. 84 12600 14700 11700 316 30540 156,600 41480 711550.

Cextrait der minutes déposeur 1. V. deron parke au Guffe de L'amirante du Capo de Sine Thougher C Vous Capitaine officery Majoreto marinier du navire La Veine Shoufleux Cap armand La Comorair, Jairant traite a Malimbe certifion que le rendredy douze decembre Mil Leget cent quatre rings huit furler new hours sufore M. foland gruines Chiangun auroch eté avoite qu'il renort de moures dans le boule any malacler on stage fit de terre, auxitot il ly Servit rendre avec her nommer Destongchamps Dubocg et gosselin tous les brois novies du bord et desender alere your frevir Infinier aus malader; au moment ou ils outforte le Cadarre your tensevelir; on house et on negrillon Captifs malader Law law bombe, out proffite delivertant queler blaner etoint occupes, four fechapper de lad. bombe ; Il out fait ouverture drewlay alisade pour fe Suiver, au mine jurtant des blanes plant agy onen quiel mangint des Captif out vie de fuite atterte, lefazilam fitzat trouve aventi par cer but, rentraul a fon Comploir auroit de fuitte mixtous In blaner et fervilus noirs fur pied your faire enforte detrouver les fujards, ce quille nout que faire agricogles defis heure de marche et Information; En Joy dequor nous avous Signe Legrinach Proces recebal your ferver de Valloir aring que deraison Sait Double a Malimbe cedouge Decembre

« Nous capitaine officier major et marinier du navire La Seine d'Honfleur capitaine Armand Lacoudrais faisant traite Malimbe certifions que le vendredi douze décembre mil sept cent quatre vingt huit [...] un homme et un négrillon captifs malades dans la bombe ont profité de l'instant que les blancs étaient occupés pour s'échapper de la bombe. Ils ont fait ouverture dans la palissade pour se sauver. [...] Le Capitaine s'étant trouvé averti par ces cris rentrant à son comptoir aurait de suite mis tous ses blancs et serviteurs noirs sur pied pour faire en sorte de trouver les fuyards ce qu'ils n'ont pu faire après plus de six heures de marche. »

Récit de fuite du navire La Seine déposé par le capitaine Lacoudrais au greffe de l'amirauté du Cap (Saint-Domingue) le 16 juin 1789, AD14, 2II/469



Journal de bord du navire négrier La Mine, 1784, AD14, F/6120

